



**UBÉRISATION, LA CONTRE-OFFENSIVE**

# Ces gens-là ne licencient pas, ils « désactivent » !



DOIER GOUPIY SIGNATURE

**Pour Antonio A. Casilli, professeur à Télécom ParisTech et chercheur associé à l'EHESS, le capitalisme de plateforme pousse le travail en dehors de l'entreprise. Et surtout, il reporte tous les risques sur le seul travailleur. Entretien.**

**HD. Pourquoi refusez-vous ce terme d'ubérisation ?**

**ANTONIO CASILLI.** Avant tout parce que c'est un terme de communicants du CAC 40. Il faudrait plutôt mobiliser le concept de « plateformes ». La plateforme réalise un appariement algorithmique entre différents groupes humains. Elle met en communication consommateurs et producteurs, travailleurs et recruteurs... C'est un changement de paradigme qui s'étend à toutes les réalités productives. Même les grandes entreprises para-étatiques sont poussées à l'adopter, à travers les initiatives de numérisation, comme celle d'EDF (par exemple le compteur Linky) ou de La Poste. Elles cherchent à se transformer en gestionnaires de flux de données et opérateurs de cette mise en relation de différents groupes humains.

**HD. Quelles sont les conséquences sur le travail ?**

**A. C.** On assiste à un phénomène d'éviction des forces productives. Les plateformes poussent l'activité travaillée en dehors de l'entreprise. Elle est effectuée au sein d'un écosystème dans lequel tout le monde est mis sous le régime du travail : les sous-traitants, mais aussi les consommateurs. C'est un travail qui peine à se faire reconnaître, déguisé sous les appellations « socialisation », « partage », « collaboration ». Le travailleur, lui, doit apporter ses moyens de production : son véhicule, son logement, son vélo... Cette responsabilité de se doter de ressources matérielles lui revient. C'est un nouveau travail à la pièce, régi par les plateformes. Nous assistons à une véritable « tâcheronisation numérique ».



G. GOBET/APP

Le capitalisme de plateforme reporte sur le travailleur le risque de fluctuation du marché. Si l'activité est interrompue à cause d'une baisse des commandes, l'entreprise ne fait finalement qu'arrêter de donner du travail. Ce risque du marché était la responsabilité historique de l'entrepreneur. Or les plateformes ne le prennent plus, elles s'affichent comme de simples intermédiaires.

La sociologue américaine Gina Neff l'appelle le « venture labour », le « travail risque », constamment soumis au péril de ne pas pouvoir approcher la rémunération promise. C'est le cas des plateformes de microtravail comme Amazon Mechanical Turk (une traduction ou une identification de photos, payées en moyenne 1,7 euro l'heure - NDLR).

**HD. C'est un retour au XIX<sup>e</sup> siècle sous les airs de la modernité...**

**A. C.** Oui, on est en train de répéter une histoire qui consiste à réaffir-

mer les droits fondamentaux pour des personnes, non reconnues comme travailleurs. Une plateforme comme Uber ne licencie plus ses travailleurs, elle les « désactive ». Car, pour Uber, il ne s'agit plus d'un salarié, mais d'une figure professionnelle beaucoup plus ambiguë. Nous ne sommes plus dans des situations d'emploi formel, mais de travail implicite.

**HD. Comment reconnaître ce travail implicite ?**

**A. C.** Les plateformes présentent souvent l'activité comme ludique, mais il y a toujours quatre éléments qui relèvent de l'activité travaillée classique. D'abord, elle produit de la valeur. Deuxième critère, il y a un encadrement contractuel, notamment sous la forme des conditions générales d'usage. Elles établissent qui fait quoi pour qui et qui profite des activités sur la plateforme. Autre élément : le traçage. Nous sommes soumis à des métriques de

performance comme le temps de connexion, le nombre de contacts, la réputation.

Le dernier aspect, de plus en plus visible, est la dimension de subordination. Le système légal français ne reconnaît que la subordination juridique. Mais, dans d'autres pays, la loi a introduit la notion de la parasubordination : la dépendance économique, les sujétions particulières... En France, on ne voit pas qu'une subordination aujourd'hui s'installe à travers l'utilisation du système technique même. Le chef donneur d'ordres a été remplacé par l'algorithme envoyeur de notifications. C'est lui qui dit au chauffeur Uber où aller, au coursier Deliveroo où livrer. ★

**ENTRETIEN RÉALISÉ**

**PAR PIA DE QUATREBARBES**

[pdequatrebarbes@humadimanche.fr](mailto:pdequatrebarbes@humadimanche.fr)

« Qu'est-ce que le digital labor ? »  
d'Antonio A. Casilli et Dominique Cardon,  
Éditions INA, 2015.